

## HERAULT LOGEMENT, CLUSTER DE LA SOLIDARITE

Montpellier, le 8 septembre 2020

Le caractère exceptionnel de la crise sanitaire a conduit Hérault Logement à mettre en place depuis avril 2020, un plan particulier de prévention des impayés et renforcer l'accompagnement de ses locataires.

Aujourd'hui Hérault Logement continue d'accompagner ses locataires et signe avec les représentants des locataires une charte en faveur des locataires en fragilité économique pendant la crise du COVID-19.

Au travers de cette charte, Hérault Logement formalise ses actions et s'engage à :

- Contacter les familles concernées dès les premiers signes de difficultés,
- Trouver une solution adaptée en concertation avec les familles,
- Orienter et conseiller les familles dans ces différents dispositifs de solvabilité,
- Accompagner les familles tout au long du dispositif personnalisé mis en place,
- Rendre compte aux associations de locataires des différents dispositifs mis en place.

« Dans cette période exceptionnelle, accompagner les locataires pour les rassurer, leur redonner une certaine sérénité, c'est ce qui fait qu'Hérault Logement est un bailleur social pas tout à fait comme les autres » Vincent Gaudy, Président d'Hérault Logement.

CONTACT : T : 04 67 84 75 00

E : [e.bintz@herault-logement.fr](mailto:e.bintz@herault-logement.fr)

E : [v.rodriquez@herault-logement.fr](mailto:v.rodriquez@herault-logement.fr)

W : [logement-herault.fr](http://logement-herault.fr)